



DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 16 mars 2021

Délibération
n°18-2021
Point 4.6.7

Point 4.6.7 de l'ordre du jour
Barème des prestations relatives aux concours d'entrée

EXPOSE DES MOTIFS :

Concours Trajectoire Management :

Surveillance écrits concours Trajectoire Management et Unistrapass PGE :

- SMIC horaire en vigueur

Conception et correction d'épreuves pour le concours Trajectoire Management :

- Conception des sujets des épreuves de :
- Synthèse : **150€** par sujet
- Culture générale : **150€** par sujet

- Correction des copies de :
- Synthèse : **4€** par copie
- Culture générale : **4€** / copie

Frais d'inscription :

- Inscription au concours à régler par les candidats : **15€ (frais de dossier)**

Formation aux concours Ecricome Bachelor et Tremplin (oraux blancs) :

- Intervenants : forfait de **2 heures TD** par ½ journée de participation
- Frais d'inscription pour les candidats :
 - 50 euros pour les non boursiers
 - Gratuit pour les boursiers

Epreuves orales concours Unistrapass PGE, et concours Ecricome (Bachelor, Prépas, Littéraires et Tremplin):

- Participation aux jurys d'entretiens individuels des concours : **forfait de 2 heures TD par ½ journée de participation**

Liste des personnes à rémunérer :

- Enseignants permanents fonctionnaires
- Enseignants permanents contractuels
- Enseignants vacataires effectuant + de 24 heures CM dans l'année
- Référents concours (liste établie par le service concours)

- Participation aux jurys de Langues vivantes : **Indemnité fixe par ½ journée : 24,39€ + indemnité par candidat : 10,67€**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil de l'EM Strasbourg ont validé les barèmes des prestations relatives aux concours d'entrée 2021, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve les barèmes des prestations relatives aux concours d'entrée 2021 de l'EM Strasbourg.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	24
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	4

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 1^{er} avril 2021

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT